

L'ÉVALUATION D'UNE OFFRE DE FORMATION AUX TIC¹ EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE ALGÉRIEN D'APPRENTISSAGE DU FLE / EVALUATION OF AN ICT TRAINING OFFER IN THE ALGERIAN UNIVERSITY CONTEXT OF LEARNING FLE²

DOI: 10.5281/zenodo.17928800

Résumé : Les TIC représentent une réalité qui devrait obligatoirement être vécue. Les acteurs universitaires (étudiants et enseignants) sont invités à se servir d'une panoplie de techniques et outils technologiques pour améliorer leurs pratiques. Pour sa part, l'institution algérienne propose des offres de formation aux TIC au profit des étudiants de toutes les filières. La question principale que nous nous sommes posée est de savoir si l'offre destinée aux étudiants inscrits en première année de licence langue française est pertinente ou non. Afin d'y répondre, nous avons procédé à une évaluation de tous les aspects contenus dans cette offre (objectifs, prérequis, programme, évaluation des apprenants et ressources suggérées). Nous avons trouvé que, majoritairement, les éléments de l'offre semblent pertinents, mis à part quelques insuffisances signalées.

Mots-clés : TIC, évaluation, programme de formation, besoin, objectif

Abstract: ICT represents a reality that should necessarily be experienced. University stakeholders (students and teachers) are invited to use a range of technological techniques and tools to improve their practices. For its part, the Algerian institution offers ICT training courses for students in all fields. The main question we asked ourselves was whether the offer intended for students enrolled in the first year of the French language degree program is relevant or not. To answer this question, we conducted an evaluation of all the aspects contained in this offer (objectives, prerequisites, program, learner assessment, and suggested resources). We found that, for the most part, the elements of the offer seem relevant, apart from a few reported shortcomings.

Key words: ICT, evaluation, training program, need, objective

Introduction

De plus en plus, les outils technologiques occupent une place importante dans tous les domaines de la vie. Il suffit de consulter les sites web (ou autres moyens et portes médiatiques : pages Facebook, par exemples) des organismes et entreprises pour découvrir une adoption de ce qu'est appelé « le numérique ». En Algérie, il s'agit de « révolution » et « transformation numérique ». Ce sont exactement les termes employés par le Haut-Commissariat à la Numérisation, un service créé en 2023 et attaché directement à la Présidence de la République. La mission de ce service est « *de piloter les projets de numérisation sectoriels et les projets stratégiques de transformation numérique en Algérie tout en assurant leur suivi et évaluation* ».³ À l'université algérienne, et dans la même tendance étatique, la situation est la même. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) « court » vers le numérique. La généralisation de l'enseignement à distance via des

¹ Technologies de l'Information et de la Communication

² **Boulanouar YOUSFI**, Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi - Tissemsilt, Algérie, yousfi.boulanouar@cuniv-tissemsilt.dz, **Mohamed Fouzi IMESSAOUDENE**, Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi - Tissemsilt, Algérie, faouzi.imessaoudene@univ-tissemsilt.dz

³ Consultez, pour en savoir plus, le document entier « *Stratégie Nationale de la Transformation Numérique en ALGÉRIE. Pour une Algérie numérique 2030* », publié en août 2024, par le Haut-Commissariat à la Numérisation, disponible en ligne : <https://hcn.dz/SNTN-Fr.pdf>, consulté le 14/05/2025.

« plateformes digitales »¹ et la stratégie de « zéro papier »² en sont deux preuves à titre illustratif.

Du côté de la recherche scientifique en didactique des langues, les études sur le numérique ne manquent pas. Étant impossible de citer tous les travaux sur ce domaine, nous pouvons avancer qu'il est possible de les classer en catégories : des travaux portant sur les représentations des étudiants algériens vis-à-vis des TIC (Ammi, 2022) ou l'impact des TIC sur les études dans des universités britanniques et africaines (Light et al, 2004 ; Guennoun et Benjelloun, 2016 ; Kabore, 2021), d'autres recherches analysent les usages et perceptions d'étudiants et enseignants en contexte français (Si Moussa, 2002) ou usages des TIC et innovations en Tunisie (Kalai, 2023), d'autres encore réunissent plusieurs aspects, théoriques (comprendre les TIC, Conception des formations avec les TIC) et pratiques (usage, représentations, ...), dans des recueils collectifs (Charlier et al., 2010 ; Massou et al., 2017) ou des ouvrages individuels (Jauréguiberry et Proulx, 2011 ; Lebrun, 2007).

Malgré cette richesse apparente, nous avons constaté, dans la limite de notre recherche documentaire, que l'aspect analyse des programmes ou offres de formations aux TIC n'est pas traité, notamment en contexte algérien. En effet, l'un des auteurs du présent article a déjà commencé cette voie de recherche par une intervention lors d'un colloque national sur les TIC. Yousfi (2022) a analysé « La formation universitaire aux TIC » (en particulier pour les enseignants stagiaires) en comparant ce qui est théorique et conceptuel qualifié par « ambitieux » et une « réalisation difficile » notamment par rapport au manque de supports et outils indispensables pour la réussite.

Dans la présente étude, nous nous sommes focalisés sur les étudiants. Les questions auxquelles nous nous sommes efforcés de répondre sont les suivantes : quelle place occupent les TIC dans la formation des étudiants des langues étrangères à l'université algérienne ? Quels sont les objectifs visés à travers cette formation ? Quel est le programme proposé pour atteindre ces objectifs ?

Dans le but de répondre à ces questions, nous nous sommes inspirés des actions d'évaluation que proposent De Ketela et al. (2007) en ce qui concerne l'évaluation des composantes de toute formation (Système, méthodes, techniques et matériels pédagogiques ; programmes de formation ; établissements de formation...). Dans notre cas, il s'agit d'une offre de formation élaborée par le MESRS (2021).

Cette étude nous permettra d'évaluer la pertinence de cette offre par rapport aux objectifs visés en vue de combler des besoins des apprenants. Nous essayerons à travers le présent article académique de participer au domaine scientifique avec une production originale du fait que nous nous intéressons à la formation aux TIC (peu traitée) et non pas à l'usage des TIC (souvent évoqué par les chercheurs).

Afin de mieux cadrer notre recherche, nous commençons par la présentation des concepts clés. Ensuite, nous présentons la formation dans laquelle s'inscrit notre recherche (une présentation générale de l'offre de la formation et spécifique pour la place des TIC). En tant que dernier point, et l'essentiel de notre article, nous analysons le programme d'une matière réservée aux TIC.

¹ La plateforme Moodle (<https://moodle.univ-tissemsilt.dz>) a été adoptée pendant la crise sanitaire à partir du deuxième semestre de la saison 2019/2020, et elle l'est toujours jusqu'à nos jours.

² « Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un établissement annexe à caractère économique au niveau de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), M. Baddari [le ministre] a fait état de "l'entrée en vigueur à compter du 2 janvier prochain, de la signature électronique", estimant que cette procédure constituera "un saut qualitatif en matière de numérisation de la gouvernance du secteur". Le ministre a, en outre, souligné que son secteur "a élaboré un plan principal composé de 102 projets ou programmes numériques visant à atteindre Zéro papier" » <https://www.mesrs.dz/index.php/fr/2022/0/> consulté le 23/06/2025.

1. Cadre conceptuel

Les concepts clés de notre article sont : « programme », « évaluation » et « TIC ». Nous les définissons brièvement dans les lignes ci-dessous.

1.1. Programme

Un « programme » signifie, d'après le dictionnaire de didactique des langues sous la direction de Galisson et Coste, une « Suite d'items (unités d'apprentissage et de contrôle centrées autour d'une difficulté mineure...) constituant un ensemble cohérent de connaissances, de savoir-faire, de réflexions..., organisée selon une progression rigoureuse... » (1976 : 444-445). Ou en d'autres termes plus courts, il s'agit d'« une suite d'éléments formant un ensemble établi à l'avance, cohérent, organisé et finalisé » (Cuq et al., 2003 : 203) ou simplement « une liste de contenus à enseigner » (Raynal et Rieunier, 1997 : 370).

Prenons le cas de l'enseignement-apprentissage de la « phonétique ». Un programme d'étude pourrait contenir les points suivants : description de l'appareil phonatoire ; l'alphabet phonétique international (API) ; les voyelles ; les consonnes ; la transcription d'énoncés ; etc.

Lors de son élaboration et même après, le programme doit être évalué afin d'assurer son efficacité.

1.2. Évaluation

Le terme de l'évaluation est défini dans le dictionnaire de pédagogie (Raynal et Rieunier, 1997) en adoptant les propos d'Ardoino J., Berger (1989). Les processus de l'évaluation selon ces deux auteurs se composent de quatre éléments principaux que nous soulignons dans leurs propos suivants : « **Jugement de valeur argumenté** dans le but de **prendre une décision** en comparant un **référent** (le résultat obtenu) à un **référent** (le résultat visé) ».

Il s'agit par exemple de juger la valeur d'un « texte support » choisi dans le cadre d'une situation pédagogique. Ce jugement doit être argumenté suivant des critères en comparant les résultats obtenus (réaction des apprenants, assimilations des points étudiés, ...) lors de son exploitation en classe avec les résultats attendus au départ. À la fin du processus, une décision doit être prise en maintenant le susdit support ou en cherchant un autre plus adéquat.

Le contenu du programme est défini par un thème global et des composantes. Dans notre cas présent, il s'agit des TIC.

1.3. TIC

Dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, nous trouvons une entrée composée « TIC-TICE » permettant de définir les deux acronymes « TIC » et « TICE » comme suit :

« L'acronyme TIC signifie "technologies de l'information et de la communication" et s'est progressivement substitué à "nouvelles technologies" ; il renvoie bien aux deux principales potentialités des systèmes informatiques : l'accès, de manière délocalisée, à une grande quantité d'informations codées sous forme numérique, et la communication à distance selon diverses modalités que ne permettaient pas les technologies antérieures, la plus populaire étant la toile mondiale (World Wide Web).

Les TICE "sont les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation". L'acronyme est en voie de généralisation, en lieu et place de "nouvelles technologies éducatives" (NTE) ; les NTE incluaient cependant la vidéo analogique, ce que ne font plus les TICE » (Cuq et al., 2003).

Cette présentation montre clairement que les TIC représentent des outils technologiques offrant aux utilisateurs, d'une part, le repérage et la consultation des données et informations sous format numérique et, d'autre part, les échanges et la communication

(a)synchrones entre eux. Grâce à ces fonctions, les TIC pourraient être exploités en situations pédagogiques différentes, et dans ce cas, nous parlons des TICE. Vu l'importance de cet aspect dans notre article, nous lui réservons le titre ci-dessous avant de passer à l'analyse du programme prévu.

2. Fonctions, intérêt et exploitations des TIC pour la classe de langue

L'intérêt de la didactique des langues pour les TIC est justifié par plusieurs raisons. Ce sont trois fonctions citées brièvement par Cuq et al. (2003). Dans ce même sens (intérêts et fonctions des TIC), nous pouvons aborder « les fonctions des aides didactiques » évoquées par Astolfi et al (2008 : 15-22) que nous trouvons pertinentes au moins pour trois raisons : 1) les TIC font parties des aides didactiques (appelées aussi supports pédagogiques) donc ce qui est fonction pour l'un l'est aussi pour l'autre ; 2) l'importance de cet essai théorisant (Astolfi et al.) par rapport aux autres études similaires à tendance beaucoup plus pratique ; 3) la confusion constatée dans certaines publications entre les TIC et le e-learning, même si la différence est évidente du fait que les premiers sont des outils permettant de mettre sur pied le second.

Pour Cuq et al. (2003), les TIC permettent 1) de « faire entrer le monde extérieur dans la salle de classe » en une source de motivation pour réduire le sentiment de l'écart chez les apprenants entre l'école et la vie ; 2) d'avoir une source « d'information, qui permet l'accès délocalisé à des ressources multimédias authentiques » au lieu de se limiter aux supports traditionnels (tableaux et manuels) ; 3) d'avoir un outil « de communication, qui permet aux acteurs (enseignants, apprenants) d'entrer en contact à distance... » et ce en tant que moyen complémentaire aux cours (partage des cours et envoi des travaux) ou en tant qu'une méthode pédagogique à part entière (télé-enseignement ou e-learning).

Quant à Astolfi et al. (2008), ils citent quatre fonctions auxquelles ils consacrent un chapitre entier de leurs ouvrages. Les TIC peuvent être 1) « des instruments de motivation destinés à susciter l'émergence d'un problème, d'un sujet d'étude » (tel est le cas de n'importe quel outil technologique nouveau par rapports aux supports classiques de la classe) ; 2) « des instruments d'information proposant des données à analyser (observations ou expériences), qui peuvent avoir une fonction substitutive par rapport aux activités pratiques » (comme une page web ou un document numérique sur lequel travailleront les apprenants.) ; 3) « des instruments de guidage... » (il peut s'agir d'un traitement de texte doté de correcteur d'orthographe) ; 4) « des instruments d'évaluation formative ou d'auto-évaluation permettant aux élèves de faire le point sur leurs acquisitions de savoirs et savoir-faire » (sites ou applications diverses proposant des tâches accompagnées de leurs corrections)¹.

2. La formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans les spécialités « Lettres et Langues Étrangères » (MESRS, 2022)

2.1. Présentation générale

Comme pour toute formation dans le cadre du système LMD (Licence, Master, Doctorat), le MESRS propose des « matières » rangées dans des « unités d'enseignement » au nombre de quatre : *Fondamentale* ; *méthodologique* ; *Découverte et Transversale*. Chaque matière, ayant un coefficient et un crédit, est enseignée selon un volume horaire hebdomadaire, et ce, selon un mode qui varie entre « Cours », « TD (travaux dirigés) » et « TP (travaux pratiques) ». L'évaluation des enseignements est de deux types : continue et/ou examen.

¹ Pour des exemples bien détaillés expliquant l'intégration des TIC en classe de langue, et ce, selon les quatre compétences (compréhension et production, à l'oral et à l'écrit), voir l'article « 97. TICE » dans le dictionnaire pratique de didactique (Robert, 2008 : 198-199).

Dans l'unité Fondamentale de la formation en langue française, cinq matières de spécialité sont proposées : « Compréhension et expression écrites » ; « Compréhension et expression orales » ; « Grammaire de la langue d'étude » ; « Linguistique et phonétique » et « Étude de textes littéraires de la langue d'étude ». L'unité méthodologique comprend trois matières : « Techniques du travail universitaire » ; « Lecture et étude de textes » ; « TIC et e-Learning ». Alors que les deux autres unités de Découverte et Transversale ne contiennent qu'une seule matière chacune et qui sont respectivement : « Civilisations de la langue d'étude » et « Langue(s) étrangère(s) ».

Le premier et le deuxième semestre contiennent exactement les mêmes matières. Dans les troisième et quatrième, une nouvelle matière est intégrée « littéracées numériques » à la place de « TIC et e-Learning 1 ». Les deux derniers semestres du cycle de licence, proposent de nouvelles matières. En considérant les apprenants ayant atteint des acquis lors des deux premières années, la troisième année se compose des matières de niveau avancé préparant au cycle suivant, le master. Ces matières sont : « Linguistique » ; « Littérature : théories et pratiques » ; « Civilisation, culture et interculturalité » ; « Introduction à la didactique » ; « Langues de spécialités » ; « Méthodologie de la recherche universitaire » ; « Atelier de lecture et d'écriture » ; « Pratiques de communication orale » ; « Traduction : langue(s) nationale(s)/langue d'étude » et « Entrepreneuriat ».

Ce programme de licence permet de doter les apprenants de connaissances et compétences basiques d'abord (en L1 et L2) liées à la filière étudiée « langue française », ensuite, plus ou moins avancés (en L3) avant de rejoindre des études spécialisées en master selon les trois grandes voies « didactique », « sciences du langage » et « littérature ».

2.2. La place des TIC dans l'offre de formation

Comme nous l'avons présenté dans le titre précédent, l'offre de formation en « Licence : langue française », comprend deux matières permettant de développer des compétences liées aux TIC :

- Une initiation lors des deux premiers semestres avec la matière « TIC et e-Learning ».
- Un approfondissement en étudiant la matière « Littératie numérique » pendant le quatrième et cinquième semestres.

Pour des contraintes organisationnelles, nous nous limitons à étudier l'offre relative à la matière « TIC et e-Learning » pour voir si elle pourrait répondre aux besoins des étudiants que nous avons constatés, durant plusieurs années, lors de nos pratiques pédagogiques.

Tout d'abord, cette matière est caractérisée par un crédit très réduit (01) et un coefficient aussi de (01). Elle est proposée en tant que TD seulement (pas de cours ni TP) selon un volume horaire d'une heure par semaine.

En comparaison avec les autres matières de la même offre de formation, nous remarquons que « TIC et e-Learning » ne bénéficie pas de la même « valeur ». Elle est la seule n'ayant qu'un volume horaire très limité qui ne permet pas de réaliser un nombre suffisant d'activités et de faire travailler tous les apprenants. Cette difficulté augmente notamment en cas de problèmes techniques, souvent présents, entravant l'exploitation optimale du temps. À cela s'ajoute le coefficient et crédit « peu valorisés » qui pourraient démotiver les apprenants à s'investir plus que les autres matières qui « apportent » plus en termes de « notes », une situation que nous avons nous-même vécue lors de notre exercice au sein de notre université.

3. Présentation et discussion du programme de la matière « TIC et e-Learning »

Le document institutionnel sur lequel nous nous sommes appuyés dans notre étude est intitulé « Descriptif des matières » de l’« Annexe : programme des enseignements de la licence : Domaine LLE [Lettres et Langues Étrangères] » (MESRS, 2021). Nous présentons les éléments point par point en les commentant.

3.1. Les objectifs visés

Les « Objectifs de l’enseignement » (*Ibid.*) de cette matière sont formulés dans le premier titre comme suit :

Faire découvrir aux étudiants :

- Les différentes technologies de l’information nécessaires à l’accès au diplôme de licence et de master.
- L’E-learning, ses pratiques, ses outils et ses avantages/limites.

Au terme de cette première année d’étude, l’étudiant devra être capable de :

- Développer des compétences en technologies d’information et de communication numérique en contexte universitaire.

Le premier sous-objectif visé est de « *Faire découvrir aux étudiants les différentes technologies de l’information nécessaires à l’accès au diplôme de licence et de master* ». Il paraît ambigu et trop général, mais ne verrons plus tard (cf. **3.3. Le programme de la matière**) qu’il s’agira de trois compétences plus que nécessaires pour entrer dans la vie universitaire : 1) *s’initier aux logiciels « Word » et « PowerPoint » de la gamme « Microsoft Office »* ; 2) *s’initier aux produits et applications Google* ; 3) *apprendre les technique(s) de correspondance électronique*.

Le deuxième sous-objectif visé par la formation est de « *Faire découvrir aux étudiants l’E-learning : ses pratiques, ses outils et ses avantages/limites* ». À travers cet élément, les apprenants découvriront une autre méthode d’enseignement-apprentissage. Traditionnellement, une situation pédagogique exige la présence physique d’un enseignant devant des apprenants dans un espace physique encore. Avec l’e-learning (appelé aussi le *télé-enseignement ou enseignement à distance*), la présence des acteurs et le lieu de l’apprentissage sont de nature virtuelle. Cette nouvelle voie pédagogique ne possède pas une seule, mais plutôt des « pratiques » diverses nécessitant des « outils » différents, notamment de type technologique. Et comme toute autre méthode, l’e-learning représente des « avantages » évidents, mais aussi des « limites » qui pourraient nuire à la réussite.

Ces deux sous-objectifs paraissent bien élaborés, réalisables et en adéquation avec l’orientation globale de l’institution et les besoins des apprenants. La traduction de ces objectifs en contenu à apprendre sera traitée dans les lignes suivantes.

3.2. Prérequis nécessaires pour la formation

Le deuxième titre dans le descriptif de la matière présente les « Connaissances préalables recommandées » pour bénéficier de la formation prévue. Il s’agit de deux éléments :

- Les composants principaux d’un ordinateur et leurs fonctions.
- L’utilisation d’internet à des fins académiques et scientifiques.

Le premier type de connaissances exigées semble une évidence. Avant de se servir d’un outil, il faut connaître ses composantes et son mode de fonctionnement. Quant à la seconde connaissance cruciale pour entamer la formation TIC, « L’utilisation d’internet à des fins académiques et scientifiques » est bien précisée. Cette utilisation est bien cadrée avec les adjectifs « académique » et « scientifique ». Beaucoup d’apprenants, en tant qu’acteurs sociaux, maîtrisent jusqu’à certain niveau l’outil « internet » dans leurs

vies sociales. Mais, ce qui est attendu à ce niveau universitaire, c'est la capacité de naviguer sur le Web en recherchant des informations dans le cadre de l'apprentissage universitaire.

Dans ce cas, nous devions retourner voir le programme de la matière « informatique » proposée aux élèves avant leur arrivée à l'université, et ce, durant cinq saisons, de la première année moyenne (1AM) jusqu'à la première année secondaire (1AS). Un coup d'œil sur les programmes institutionnels établis par le MEN (Ministère de l'Éducation nationale) (2020a ; 2020b ; 2020c ; 2020d ; 2022) nous permet d'avancer que les étudiants en L1 devraient disposer des acquis importants en ce qui concerne les deux axes : le microordinateur et l'internet.

3.3. Le programme de la matière

Après avoir présenté « les objectifs visés » et « les connaissances préalables », le descriptif présente le « Contenu de la matière » divisé en deux volets selon les deux semestres d'études :

Volet Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)

- Initiation aux logiciels de traitement de texte (Word, PowerPoint et conversions Word → PDF).
- Initiation aux produits et applications Google.
- Création d'adresses électroniques ; technique(s) de correspondance électronique (e-mailing).

Volet E-LEARNING

- Initiation à l'utilisation des plateformes d'enseignement universitaire : MOODLE (s'identifier, téléchargement/chargement de documents), les quiz et les forums.
- Initiation à l'utilisation des plateformes d'accès libre : MOOC, Classroom...
- Initiation à l'utilisation des plateformes de visioconférences (Zoom et Google Meet).

3.3.1. Le programme du S1 : volet TIC

Comme nous le constatons dans l'extrait du descriptif, le programme du S1 est réservé aux TIC. Les trois axes proposés seront analysés ci-dessous :

- « Axe 01 : Initiation aux logiciels de traitement de texte (Word, PowerPoint et conversions Word → PDF). »

Cet aspect serait plus qu'utile pour les apprenants. Ayant été considérés comme des apprentis chercheurs, les étudiants universitaires sont invités à maîtriser un nombre d'options relatives à 1) un traitement de texte pour rédiger leurs travaux académiques et 2) un logiciel de présentation pour les exposer.

Le traitement de texte proposé est « Word ». Les options à étudier ne sont pas précisées, mais comme c'est une initiation, il pourrait s'agir de : la saisie de textes, la mise en forme, la mise en page, etc. En se basant sur les prérequis des apprenants, les enseignants peuvent sélectionner des options particulières selon les besoins au lieu de répéter ce qui est déjà maîtrisé.

En tant qu'outil de présentation, le programme propose PowerPoint. Une application de la suite « Microsoft Office » qui permet de créer des documents dynamiques. Un programme d'initiation à cet outil pourrait contenir les composantes suivantes : création des diapositives ; thèmes et animation ; insertion des tableaux, image, média, etc. Toujours par rapport aux acquis des apprenants, les enseignants peuvent enrichir les options proposées ou les simplifier selon le cas.

Le dernier élément contenu dans cet axe est la « conversion Word – PDF ». Une technique importante pour éviter de perdre de la mise en forme de la police de caractères ou des éventuels schémas insérés dans les documents. Dans ce cadre, il est possible de recommander les dernières versions de Word et PowerPoint (2010 ou postérieures) qui contiennent déjà l'option intégrée de la conversion, sinon de recourir à d'autres applications de conversion disponibles sur le net.

- « **Axe 02** : Initiation aux produits et applications Google. »

Ce deuxième axe du programme se propose comme une visite à l'entreprise Google. Une visite ayant pour but de faire découvrir aux apprenants des outils nécessaires autres que le moteur de recherche « Google » ou le magasin « Google Play ». La figure ci-dessous expose une sélection de ces produits :

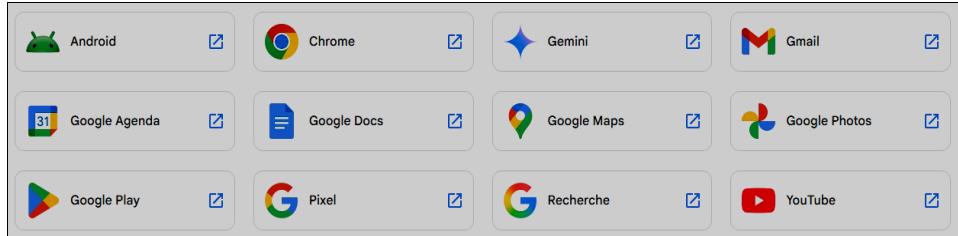


Figure 01 : Sélection des produits de Google

À partir de ces produits, les enseignants peuvent choisir deux ou trois applications en relation avec l'objectif visé. Nous pouvons en citer les deux suivantes : « Google Agenda » et « Chrome ».

L'outil Google Agenda, comme l'indique le nom, représente un agenda numérique dont les fonctions dépassent celles de la version papier connue. L'utilisateur pourrait, à titre d'exemple, 1) planifier des tâches et/ou des événements importants en sélectionnant les dates et les horaires ; 2) synchroniser son agenda sur tous ses appareils connectés (microordinateur, smartphone, ...) ; 3) rechercher une tâche ou un évènement pour les modifier, les imprimer ou les supprimer.

Quant au Chrome, un navigateur connu sur le web, selon le degré de la familiarité des apprenants, il est possible d'apprendre quelques options telles que 1) les marques de pages et sites préférés pour les trouver facilement ; 2) les paramètres de navigation et de sauvegarde ; 3) la synchronisation avec les autres appareils (comme pour l'outil Agenda).

- « **Axe 03** : Crédit d'adresses électroniques ; technique(s) de correspondance électronique (e-mailing). »

Le troisième point du programme TIC correspond à la maîtrise de la correspondance électronique. Il est possible que les apprenants sachent comment créer une boîte aux lettres notamment pour s'en servir comme la connexion au « Play Store » afin de télécharger des applications, mais ce qui est proposé dépasse ce niveau élémentaire.

Selon les circonstances et le niveau des apprenants, il peut s'agir d'apprendre d'abord « quelques techniques » essentielles avant d'aller à d'autres plus avancées. En tant que techniques basiques, nous citons : l'envoi des messages avec ou sans documents joints ; la réponse appropriée selon le statut des destinataires (amis, enseignants, ...) ; la recherche des messages anciens ou de documents envoyés/reçus, etc. Et, pour aller plus loin, le programme peut inclure d'apprendre comment « sécuriser » sa boîte mail en créant des mots de passe solides ; créer des dossiers archivés permettant de classer les messages ; gérer ses contacts ; parmi tant d'autre.

3.3.2. Le programme du S2 : volet E-LEARNING

L'extrait du descriptif présenté ci-dessus montre que le programme du S2 est consacré aux E-LEARNING. De même que le premier volet, trois axes forment ce programme. Nous examinerons ci-dessous ::

- « **Axe 01** : Initiation à l'utilisation des plateformes d'enseignement universitaire : Moodle (s'identifier, téléchargement/chargement de documents), les quiz et les forums ».

Cet axe vient accompagner les apprenants dans un mode d'enseignement-apprentissage nouveau. C'est le mode « distanciel » adopté par l'institution algérienne pendant et après la pandémie de 2019. Les matières concernées par ce mode sont celles des deux unités d'enseignement : transversale et de découverte. La plateforme technologique adoptée est dénommée « Moodle ». Désignant « Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment » ou l'équivalent en français « Environnement orienté aux objets d'apprentissage dynamique modulaire », il s'agit d'un « outil technologique pour l'apprentissage en ligne (e-learning en anglais), le plus diffusé au niveau mondial » (Salas, 2016).

Les composantes de cet axe nous semblent pertinentes. Le premier pas avant l'utilisation de la plateforme Moodle est de savoir l'utiliser. Tout d'abord, les apprenants doivent apprendre à « s'identifier » en introduisant leurs noms d'utilisateur et leurs mots de passe. Ensuite, ils apprendront différentes options : 1) « téléchargement » des documents (cours, tâches et activités à réaliser, ...) importés par leurs enseignants ; 2) « chargement » des éventuels travaux réalisés pour les évaluer ; 3) répondre à des éventuels « quiz » et participer aux « forums ».

Si ces options paraissent peut-être banales pour les uns, elles ne le sont pas pour les autres. Nous avons constaté lors de nos tâches pédagogiques en tant qu'enseignants des matières à distance, que quelques étudiants n'arrivaient pas à se connecter à la plateforme ni à accéder aux cours. La non-maitrise de ces étapes élémentaires entraînera un effet négatif sur les performances des étudiants et par conséquent sur les résultats des évaluations officielles.

- **« Axe 02 : Initiation à l'utilisation des plateformes d'accès libre : MOOC, Classroom... »**

Afin de sensibiliser les apprenants à la richesse des outils du e-learning, un deuxième axe du programme permettra de faire découvrir aux apprenants d'autres plateformes telles « MOOC » et « Classroom ».

L'acronyme MOOC signifie « massive open online courses » ou son équivalent en français « CLOM (cours en ligne ouverts et massifs) » renvoyant à « une nouvelle forme d'éducation à distance dont la popularité dans les universités d'Amérique et d'ailleurs peut être qualifiée de phénoménale ces dernières années. » (Karsenti, 2013). Daniel (2012) in (Charlier, 2014) distingue des formes de « pratiques très différentes (du xMOOC transmissif au cMOOC connectiviste) ».

En ce qui concerne « Classroom », l'un des produits de Google, c'est une autre plateforme destinée à la pratique du e-learning utilisée par « 150 millions de personnes dans le monde »¹. Les options offertes sont variées, entre autres, « une fonctionnalité dédiée aux travaux et devoirs qui facilite l'organisation et le suivi à distance » (Cuirot et Detout, 2021). De diverses formes de travaux sont concevables : « Des questions simples de type QCM ou réponses courtes. Des questionnaires avec Google Forms » (Ibid.).

Une initiation à ces deux plateformes pourrait représenter un atout à la fois pour les enseignants et pour les apprenants. Toutefois, nous pensons que ce point est impertinent notamment avec l'adoption de la plateforme Moodle comme outil officiel. Le mieux est de maîtriser un seul outil pour pouvoir s'en servir dans les autres matières et gagner du temps pour bien développer les autres axes prévus.

- **« Axe 03 : Initiation à l'utilisation des plateformes de visio-conférences (Zoom et Google Meet). »**

Le mode d'enseignement-apprentissage à distance, ne signifie pas seulement des documents à importer par les enseignants pour qu'ils soient par la suite téléchargés par

¹ D'après https://edu.google.com/intl/ALL_fr/workspace-for-education/products/classroom/ (consulté le 27-05-2025).

les apprenants. Il s'agit là d'une forme qui peut être qualifiée de basique. Au-delà, une autre pratique est recommandée visant à créer une dynamique se rapprochant de la classe ordinaire qui réunit un enseignant devant ses apprenants, c'est la « visioconférence ». Le programme de la matière objet de notre étude opte pour deux plateformes « Zoom » et « Google Meet » qui permettent de mener des réunions en direct entre un nombre important d'acteurs.

Zoom permet gratuitement à un nombre de 100 personnes au maximum d'organiser une visioconférence qui pourrait durer 40 minutes. Mais, il est possible, en ayant un abonnement, d'obtenir plus de temps et pour plus de participants. Alors que Google Meet dans sa version gratuite autorise jusqu'à 100 participants de mener une réunion durant 60 minutes au maximum. Quant aux fonctionnalités, « Google Meet dispose de l'essentiel des fonctionnalités pour une formation en visioconférence : clavardage, main levée, partage d'écran » (Cuirot et Detout, 2021). En plus des options précédentes, ZOOM permet, entre autres, de « partager une seconde caméra, utiliser le support PowerPoint comme fond virtuel, partager uniquement une portion d'écran... » (Ibid.).

Le choix de ces deux outils est approprié du fait que ce sont les deux les plus répandus en contexte universitaire algérien. La communauté universitaire les utilise depuis l'année 2020 aussi bien pour organiser des manifestations académiques (colloques, séminaires...) que pour mener des séances pédagogiques à distance. Le fait de les proposer en tant qu'axes du programme de la matière TIC permet aux utilisateurs de se familiariser avec leurs fonctionnalités dans le but de faciliter la tâche lors des autres matières enseignées-apprises en mode distanciel.

3.4. L'évaluation prévue

L'aspect « évaluation » figure en tant qu'avant-dernier titre dans le descriptif de l'offre de la formation que nous étudions. Le « Mode d'évaluation » est désigné par « contrôle continu » avec lequel des activités seront réalisées au cours de la saison en relation avec les séances pédagogiques menées. Cette évaluation a été préférée contrairement à l'autre option « examen » passé à la fin des susdites séances.

Nous trouvons ce choix idéal pour tester le degré d'atteinte des objectifs dans ce genre de situations de nature pratique. Les apprenants s'entraineront durant la saison, et au bout de quelques séances, ils devraient passer des tests pratiques devant leurs enseignants. Les examens, quant à eux, ne permettent pas ces pratiques dans lesquelles généralement des épreuves écrites (à tables) sont réalisés par les apprenants. Cette dernière forme permet d'évaluer les connaissances sur le domaine sans garantie de pouvoir maîtriser réellement de manière pratique l'outil.

3.5. Ressources

Sous le titre « Références bibliographiques », un dernier titre du descriptif se propose comme des ressources susceptibles d'aider les enseignants dans leurs tâches d'interpréter l'offre de formation. Cette interprétation se concrétise dans un développement plus détaillé du contenu proposé. Deux ouvrages sont cités en étroite liaison avec les deux axes du programme, à savoir TIC et e-learning. Le premier est intitulé « L'intégration pédagogique des Tic dans le travail enseignant : recherches et pratiques », un ouvrage collectif dirigé par Karsenti et Larose et publié en 2005 par la maison d'éditions PUQ (Canada). Alors que le second, écrit par Prat, est publié en 2008 sous le titre « E-learning, réussir un projet : pédagogie, méthodes et outils de conception, déploiement, évaluation » par les Éditions ENI (France).

Ce sont donc deux ouvrages qui semblent adéquats au programme. Le contenu des deux références est très riche combinant théorie (réflexion sur l'innovation pédagogique, intégration des TIC, ...) ; conception (des projets et formations à distance) et pratique (résultats des tests et expérimentations liés au TIC). Les enseignants y trouveront 1) des

bases sur lesquelles s'appuieront pour comprendre d'abord ce domaine, 2) des modèles de formations pour s'y inspirer, 3) pour enfin, élaborer des scénarios pédagogiques en recourant aux TIC à la fois pour des formations en présentiel et à distance.

Toutefois, nous pensons que se limiter à seulement deux sources serait insuffisant. Il serait judicieux de proposer d'autres références, notamment des sites web et des publications disponibles sur le net.

Conclusion et perspectives

Si nous pouvons récapituler, nous affirmons que l'offre de formation aux TIC est bien élaborée. Les objectifs visés paraissent réalisables. Les prérequis exigés sont logiques correspondants à des compétences censées être maîtrisées. Les axes du programme proposés nous semblent très pertinents : le fait de commencer par un volet TIC permet de réviser des connaissances et capacités et d'apprendre de nouveaux aspects, quant au volet e-learning, deux aspects sur les trois proposés nous semblent bien choisis (Moodle et Google Meet/Zoom) contrairement au (MOOC). En ce qui concerne l'évaluation, nous avons constaté qu'elle est de type contrôle continu permettant de tester les compétences des apprenants. Enfin, les deux références proposées seraient insuffisantes à nos yeux pour développer le programme.

Toutefois, et puisqu'il s'agit d'un niveau « prescrit ou formel », c'est le niveau « pratique » qui sera décisif pour la réussite. Et cela dépend de plusieurs paramètres, entre autres, les compétences (pédagogique, mais aussi technologique) des enseignants et la disponibilité des supports et aides pédagogiques.

Afin de continuer cette voie de recherche académique, nous envisageons de mener des enquêtes de terrain pour voir comment se dérouleront les formations ; quelles interprétations du contenu du programme seront effectuées de la part des enseignants ; quelles seront les difficultés rencontrées...

Références

- Ammi, C., 2022, « Les TIC et la pédagogie universitaire : un défi pour l'enseignement à distance », *Revue De El-Nas*, Volume 80, Numéro80, p. 986-1002 <https://asjp.cerist.dz/en/downArticle/500/8/1/193635> (consulté le 26 juin 2025).
- Ardoino, J., Berger, G., 1989, *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes*, Paris, Matrice- Andsha.
- Astolfi, J-P. et al., 2008, *Mots-clés de la didactique des sciences. Repères, définitions, bibliographies*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Charlier, B. et al., 2010, *Apprendre avec les technologies*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Charlier, B., 2014, « Les MOOC : une innovation à analyser », *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], n°5, <http://journals.openedition.org/dms/531> (consulté le 26 juin 2025).
- Cuirot, T., Detout, J.-F., 2021, « Outil 51. Google Classroom ». *Pro en Formation à distance : 62 outils et 14 plans d'action*, (p. 172-173) <https://shs.cairn.info/pro-en-formation-a-distance--9782311409338-page-172?lang=fr> (consulté le 27 juin 2025).
- Cuq, J-P. et al., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International S.E.J.E.R.
- De Ketela, J-M., et al., 2007, *Guide du formateur*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Galisson, R., Coste, D., (Dir.), 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- Guenoun, B., Benjelloun, N., 2016, « Regards des étudiants sur l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur scientifique ». *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 13(1), 64–94 <https://doi.org/10.18162/ritpu-2016-v13n1-05> (consulté le 27 juin 2025).
- Jauréguiberry, F., Proulx, S., 2011, Usages et enjeux des technologies de communication, Toulouse, Éditions Érès.
- Kabore, D-S-P., 2021, *L'intégration pédagogique des TIC dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso : accessibilité, usages et appropriation par les étudiants*. Thèse de doctorat en Science de l'éducation et Politiques éducatives. Université de Strasbourg et Université de Norbert ZONGO.

- Kalai, L., 2023, « Les TIC dans le contexte universitaire tunisien : quels usages pour quelles formes d'innovation didactique ? Le cas des étudiants de français », *Multilinguaes* [En ligne], 20, <https://journals.openedition.org/multilinguaes/11738> (consulté le 27 juin 2025).
- Karsenti, T., 2013, « MOOC : révolution ou simple effet de mode ? », *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, vol^o10, n^o2, p. 6-37 <https://www.erudit.org/en/journals/ritpu/2013-v10-n2-ritpu02400/1035519ar/> (consulté le 27 juin 2025).
- Karsenti, T., Larose, F., (dir), 2005, *L'intégration pédagogique des Tic dans le travail enseignant : recherches et pratiques*, Québec, PUQ.
- Lebrun, M., 2007, Des technologies pour enseigner et apprendre, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a.
- Light, P., et al., 2004, « Les Tic dans une université : Offre homogène, résultats contrastés ». *Hermès, La Revue*, 39(2), 43-49 <https://doi.org/10.4267/2042/9461> (consulté le 27 juin 2025).
- Massou, L. et al., 2017, Enseigner à l'université avec le numérique, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Prat, M., 2008, *E-learning, réussir un projet : pédagogie, méthodes et outils de conception, déploiement, évaluation*, Saint-Herblain, Éditions ENI.
- Raynal, F., Rieumier, A., 1997, *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés, apprentissage, formation et psychologie cognitive*. Paris, ESF éditeur.
- Robert, J-P., 2008, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, Éditions Ophrys.
- Salas, D. P., 2016, « Moodle : l'outil d'éducation et son fondement épistémologique », *Revista Pensamiento Republicano*, 4, 71-82 <https://ojs.urepublicana.edu.co/index.php/pensamientorepublicano/article/view/357/327> (consulté le 27 juin 2025).
- Si Moussa, A, 2002, « Usages et perceptions des TIC à l'Université », *Expressions, Dossier spécial « Dixième anniversaire » : dix ans d'enseignement*, 20, pp.157-170. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406315v1/document> (consulté le 27 juin 2025).
- Yousfi, B, 2022, « La formation universitaire aux TIC : conception ambitieuse et réalisation difficile », *Colloque national : « L'enseignement/apprentissage à distance, à l'Université algérienne et en temps de pandémie COVID 19 : Quelles solutions pédagogiques et quels dispositifs à mettre en place ?* . Relizane, Université de Relizane.

- MESRS, 2021, Annexe : programme des enseignements de la Licence : Domaine LLE.
- مخطط التعلم السنوي لمادة المعلوماتية. السنة الأولى من مرحلة التعليم . السنة الدراسية: 2020-2021
- MEN, 2020a. « 2020-2021 السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف »
- مخطط التعلم السنوي لمادة المعلوماتية. السنة الثانية من مرحلة التعليم . السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف
- MEN, 2020b. « 2020-2021 السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف »
- مخطط التعلم السنوي لمادة المعلوماتية. السنة الثانية من مرحلة التعليم . السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف
- MEN, 2020c. « 2020-2021 السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف »
- مخطط التعلم السنوي لمادة المعلوماتية. السنة الثانية من مرحلة التعليم . السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف
- MEN, 2020d. « 2020-2021 السنة الدراسية: 2020-2021 منتصف »
- مخطط التعلم السنوي لمادة المعلوماتية. السنة الأولى من مرحلة التعليم . السنة الدراسية: 2022-2023 الثانيي »
- Haut-Commissariat à la Numérisation, 2024, « Stratégie Nationale de la Transformation Numérique en ALGÉRIE. Pour une Algérie numérique 2030 », <https://hcn.dz/SNTN-Fr.pdf> (consulté le 14 mai 2025).
- MESRS, 2022, « Arrêté n° du 13 DEC. 2022 Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans les spécialités des filières du domaine « Lettres et Langues Étrangères » au sein des universités et centres universitaires et des établissements de formation supérieure ».

Site officiel du MESRS : <https://www.mesrs.dz> (consulté le 17 juin 2025).

Site officiel de la plateforme Moodle de l'université de Tissemsilt : <https://moodle.univ-tissemsilt.dz> (consulté le 17 juin 2025).

Site officiel des produits de Google : <https://about.google/products/> (consulté le 17 juin 2025).

Site officiel de Google pour l'éducation : https://edu.google.com/intl/ALL_fr/workspace-for-education/products/classroom/ (consulté le 17 juin 2025).

Boulanouar YOUSFI, enseignant-chercheur au sein de l’Université de Tissemsilt, ex-enseignant vacataire et ex-assistant ingénieur informaticien au sein de l’Université de Relizane, membre du laboratoire TRANSMED de l’université d’Oran 2 (tous en Algérie). Il est formateur des formateurs, intervenant et auteur de publications en didactique des langues et en statistiques textuelles : analyse des manuels scolaires, approches didactiques, élaboration de dispositifs de formation, typologies d’exercices et d’activités d’apprentissage, TICE, ...

SCOPUS ID : <https://www.scopus.com/authid/detail.uri?authorId=57202741013>

ORCID ID : <https://orcid.org/0000-0002-3507-2384>

Mohamed Fouzi IMESSAOUDENE, docteur en langue et littérature française, maître de conférences exerçant comme enseignant-chercheur au département de français de la faculté des lettres et des langues à l’Université de Tissemsilt–Algérie. Ses recherches et publications traitent du domaine didactique en l’occurrence les langues spécialisées, le Français sur Objectifs Spécifiques/universitaires (FOS) (FOU) et de l’ingénierie de formation en contexte du Français Langue Etrangère (FLE).

ORCID ID : <https://orcid.org/0000-0001-7118-0449>

Received: June 29, 2025 | Revised: October 7, 2025 | Accepted: November 25, 2025 | Published: December 15, 2025